



# LAPE Lorraine

## « En quoi l'aménagement du lieu favorise-t-il les objectifs d'un lieu d'accueil enfants-parents ? »

CR journée LAPE Lorraine 18 septembre 2017 Metz

La thématique du jour a déjà été traitée au sein du réseau. Suite à des demandes de participants aux journées, l'aménagement d'un lieu d'accueil enfants-parents va être abordé aujourd'hui, par le biais d'un travail en petits groupes qui va aboutir pour chacun d'entre eux, à l'élaboration d'une maquette d'un lieu d'accueil « rêvé », « idéal ». Ce temps de réflexion et de réalisation sera suivi l'après-midi d'un travail d'observation et d'évaluation des maquettes afin de visualiser et de réfléchir sur ce que permettent les aménagements ou pas, les risques.

Crystèle Croce présente aux participants l'organisation de l'atelier « création d'une maquette » :

Chaque groupe est constitué de 5 à 6 personnes, si possible pas issues du même lieu d'accueil enfants-parents. Chaque groupe va créer son lieu « idéal » en concertation, en trouvant un consensus. Chaque groupe choisit les éléments correspondant au mobilier, équipement, décoration. Une grande feuille blanche représente le sol, des feuilles de couleur rose représentent les murs, cloisons. Quand les maquettes sont terminées, chaque groupe va observer une maquette réalisée par un autre groupe et noter sur des post-it ce que ce lieu :

- permet
- ne permet pas
- -les risques

Le groupe qui a réalisé la maquette, suite aux observations faites, apporte des justifications par rapport aux choix d'aménagement faits.

### **Maquette groupe 1:**

L'entrée est aménagée avec un espace penderie, un tableau pour noter les personnes présentes. De l'entrée il y a vue sur tout le lieu. Il y a un espace jeux avec un garage avec une petite paroi pour se cacher. Un espace convivial est prévu où les accueillis peuvent prendre le café. Un coin bibliothèque et un espace bébé avec une paroi vitrée, accolés sont aménagés. Chaque espace est équipé de mobiliers tels que fauteuils, canapés pouvant accueillir les adultes pour qu'ils soient à l'aise. Les différents espaces favorisent les échanges. Un espace « zen » « cocon » est aménagé avec un puits de lumière, un arbre, coin hamac. Un coin imitations et un coin de psychomotricité sont éloignés du coin bébé.

### **Ce que le lieu permet :**

- Une vue d'ensemble
- Un espace convivial, ouvert

- Un espace préservant l'intimité (change) et la confidentialité (bureau)
- Un passage d'un espace à l'autre facilité
- Des coins calmes éloignés des coins plus bruyants comme le coin psychomotricité
- Le lien psychique est maintenu (regard des parents maintenu)
- Un accès à l'extérieur
- La possibilité pour les enfants d'investir rapidement l'espace de psychomotricité

Ce que le lieu ne permet pas :

- Mise à distance pour favoriser la séparation : il y a peu de cloisons, mobilier permettant à l'enfant de se soustraire du regard parental
- Le coin vestiaire n'est pas délimité
- Le coin calme manque d'intimité
- La vigilance par rapport aux déplacements avec chaussures et sans chaussures

Les risques :

- Bruit
- Mélange des espaces
- Risque que les parents ne trouvent pas leur place et ne fréquentent plus le lieu
- Manque d'espaces sécurisants pour les enfants, Zapping des activités, trop de sollicitations
- Où qu'il soit : l'enfant voit son parent, le parent voit son enfant mais le risque d'un trop grand cloisonnement est que le parent se délaisse de sa responsabilité.
- La zone bureau : le lieu d'accueil dit « Vous pouvez avoir une consultation individuelle » Cela peut éloigner un peu le parent des autres parents au niveau des échanges initiés entre ceux-ci. L'entretien individuel doit rester une exception mais parfois c'est vital en cas de conflit. Mais vigilance : le lieu ne doit pas devenir un lieu de consultation, c'est important de passer la main vers un autre professionnel.

**Maquette groupe 2 :**

Le lieu proposé est cloisonné avec différents espaces séparés. Les coins calmes sont regroupés dans un espace éloigné du coin de psychomotricité plus bruyant.

L'espace prévu pour les parents est situé au centre du lieu. L'entrée est équipée d'un vestiaire, d'un espace poussettes, d'un espace chaussures

Ce que le lieu permet :

- S'isoler lorsqu'on le souhaite
- L'accueil vitré donne l'envie d'entrer, c'est plus accueillant et cela permet une arrivée plus progressive
- La confidentialité (bureau)
- Espace extérieur

Ce que le lieu ne permet pas :

- La visibilité de toute la pièce par les adultes
- La convivialité car l'espace est trop cloisonné
- Les expériences faites par les enfants en intimité. Exemple : l'enfant qui joue à la poupée doit pouvoir échapper au regard du parent qui peut censurer quand un enfant tape la poupée...

Risques :

- Le manque de surveillance
- Le manque de présence psychique, la perte de vue du parent avec le risque que le parent ne se lève pas, qu'il ne soit plus vigilant par rapport à la sécurité de l'enfant
- Observations par les parents ou les accueillants peu possibles, entraînant peu de continuité

### **Maquette groupe 3 :**

Dans le couloir d'entrée : présence d'un tableau infos familles (important mais qui n'apparaît pas dans les deux maquettes précédentes). Un stock de chaises mobiles est à la disposition des accueillis. Les toilettes, l'espace de change sont placés à côté de l'entrée. La salle de jeux est ouverte avec un espace cocooning en face visible de l'entrée. Au milieu, des tables, un espace bébé plus calme. Des cloisons basses permettent aux parents de voir partout.

#### Ce que le lieu permet :

- Une circulation aisée
- Une vue d'ensemble
- Un espace aéré et épuré

#### Ce que le lieu ne permet pas :

- Espace peu contenant et peu délimité
- Pas d'espace extérieur mais un espace extérieur n'est pas obligatoire dans un lieu d'accueil enfants-parents
- Pas de possibilité de travailler quand il n'y a pas de familles (pas de bureau)
- Attention aux canapés côte à côte qui ne favorisent pas les discussions

#### Les risques :

- Trop grand espace vide
- Risque de trop grande dispersion
- Peu d'intimité, peu de zones où l'on peut être isolé

### **Maquette groupe 4 :**

L'entrée est aménagée avec une demi-cloison afin que l'enfant puisse accrocher son manteau, espace de déshabillage, local poussettes, vélos. Espace pour écrire le prénom de l'enfant, présentoir avec infos pour les parents. Pièce de vie prévue avec un petit espace de psychomotricité, coin bébés, espace parents avec une cuisine ouverte. Un coin jeux d'imitations est aménagé avec un tableau pour dessiner ainsi qu'un coin calme avec des livres. Un espace extérieur est aménagé avec des chaises, des vélos. Le lieu est lumineux grâce à la présence de grandes baies vitrées. Un petit coin bureau est aménagé avec une porte vitrée. Des sanitaires sont adaptés aux petits

#### Ce que le lieu permet :

- La séparation
- Un accès à l'extérieur
- Un accueil agréable et fonctionnel
- Réponse aux différents besoins de l'enfant
- Bonne hygiène (toilettes, lavabos adaptés)
- Tout le côté matériel très pratique
- Bien-être des parents grâce à un aménagement pensé pour eux

#### Ce que le lieu ne permet pas :

- Avoir une vision d'ensemble
- Bureau non prévu pour la convivialité
- Accueil enfants pas assez grand

**Risques :**

- Rassemblement des adultes avec une table avec des chaises autour. Zone à risques : « le lieu vous autorise à ne pas surveiller les enfants » Solution : opter pour l'arc de cercle et pas pour le cercle fermé. Les erreurs d'aménagement peuvent signifier autre chose que ce que l'équipe veut véhiculer. L'emplacement des jeux d'imitation à côté des parents n'est pas favorable (voir argumentation deuxième maquette)
- L'affichage des prénoms des enfants est plus pertinent dans la salle de vie : plus facile à retenir les prénoms. Pour l'enfant : marquer son prénom : faire entrer l'enfant dans la société avec son prénom. Important : accueillir l'enfant en le nommant et en écrivant son prénom
- Espace jeux d'eau : risque de chute, doit être sécurisé, gestion à déléguer aux parents qui donnent leur accord (tout comme pour la peinture)

**Autres points abordés et points de vigilances :**

Il semble difficile d'aménager un lieu « idéal » par exemple : aménager ou non des cloisons. Cloisonner rend plus difficile la surveillance des enfants, avec le risque de rupture du lien psychique entre parent et enfant. Mais la prise de distance avec les parents est facilitée par des cloisons ainsi que la possibilité pour l'enfant de faire des expériences en intimité en dehors du regard parental (jeux symboliques). De même, un espace complètement ouvert est moins contenant pour l'enfant qui peut se sentir en insécurité. Compromis : des cloisons basses, cabanes qui permettent à l'enfant d'échapper au regard parental partiellement.

- Dans les lieux d'accueil enfants-parents : pas d'activités induites : le jeu libre est important.
- Choix d'aménagement à réfléchir en équipe : où mettre les coins jeux, coin bébés, espace parents
- Question du partage des locaux : comment aménager un endroit alors qu'il est utilisé pour d'autres activités : choisir des aménagements mobiles pas trop lourds à déplacer, prévoir un endroit pour stocker le matériel. -Des mobiliers adaptés (canapés et fauteuils) pour les lieux d'accueil enfants parents ne sont pas adaptés pour un RAM ou un multi accueil car les objectifs ne sont pas les mêmes. Les lieux itinérants : doivent s'adapter, aménager à l'identique (plan par lieu), risque d'épuisement (déménager 60 chaises ...)
- Entrée directe dans la salle de vie : difficile pour les enfants : aménager un renforcement, un SAS

**Important :**

Solliciter l'avis des parents, recueillir leurs avis concernant l'aménagement du lieu